



## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

### **Projet pilote retenu dans le cadre de l'appel à projets "Accompagnement à l'autonomie en santé"**

- arrêté du 28 novembre 2016, en application de l'article 92 -

## **NOUVELLE AQUITAINE**

**Titre du projet : Accompagnement à l'autonomie en santé : des Travailleuses du Sexe des territoires Poitou-Charentes et Limousin**

**Structure porteuse : Association AIDES**

« Pour une approche de la santé qui prenne davantage en compte les spécificités féminines » (1ère Recommandation du Rapport d'information n° 592 (2014-2015) de Mmes Annick BILLON et Françoise LABORDE, fait au nom de la délégation aux droits des femmes (2 juillet 2015))

**Ce projet de recherche interventionnelle se propose d'évaluer scientifiquement la pertinence et la transférabilité d'une approche communautaire, genrée et de proximité visant au renforcement des capacités des Travailleuses du Sexe. Il se déroulera sur les territoires du Poitou-Charentes et du Limousin.**

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

#### **Objectif général :**

Réduire les inégalités sociales d'accès aux droits et à la santé globale des travailleuses du sexe.

#### **Objectifs spécifiques :**

1. Développer chez les intervenants impliqués et partenaires de l'action des pratiques communes de réponses concertées et pluridisciplinaires aux besoins globaux en santé sur le territoire considéré ;
2. Favoriser chez les personnes concernées l'accès aux ressources nécessaires pour une réponse globale à leurs besoins en termes de santé et à son accès ;
3. Améliorer les capacités et les compétences des personnes concernées à faire des choix favorables à une meilleure santé, au regard de leur activité professionnelle les exposant particulièrement aux risques et à certains problèmes de santé récurrents ;
4. Expérimenter différents modes d'organisations et d'intervention d'offre et d'accompagnement en santé globale sur le territoire d'implantation.

Les **bénéficiaires** envisagées par le projet sont les Travailleuses du Sexe (en situation de prostitution visible et/ou invisible) atteintes de maladies chroniques et/ou étant particulièrement exposées au risque d'une telle maladie.

**Critères de jugement :**

Nous évaluerons dans quelle mesure ce projet d'accompagnement vers l'autonomie des Travailleuses du sexe :

1. Conduit à des pratiques plus sûres vis-à-vis des risques infectieux et dommages associés;
2. Renforce les compétences et la motivation des bénéficiaires à s'inscrire dans un parcours de santé ;
3. Facilite les recours aux soins et aux dépistages ;
4. Contribue à l'engagement communautaire des personnes pour leur santé et celle de leurs pairs.

**Les méthodes d'intervention sont les suivantes :**

1. Accueil individualisé dans un parcours de santé (en permanence fixe et mobile) ;
2. Accueil collectif (au moyen d'ateliers thématiques) ;
3. Permanence virtuelle d'information et de prévention ;
4. Mise en place de Weekend d'Action Santé ;
5. Sensibilisation des professionnels.

Afin d'évaluer la transférabilité et la viabilité du projet, nous exploiterons l'outil ASTAIRE. Ce projet sera soutenu par l'Université de Limoges, la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, le laboratoire de recherche FrED : Education et Diversité en Espaces Francophones et le réseau, ALEC (Amérique Latine, Europe, Caraïbes) afin d'extraire des données probantes quant à cette spécificité d'accompagnement vers l'autonomie des Travailleuses du Sexe.